

Compte rendu du vendredi 26 novembre 2021 à ECOS

Présents : Sophie, Alain, Daniel, Laurence, Xavier, Jean Michel, Fabienne, Aroussia

Excusés : Sam Durand, Valérie Pagésy, Guillaume Bertrand, Pascal Renaude, Anne Françoise Rostaing, Véronique Monfilliatre, Olivier Chaumier.

Lecture du compte rendu précédent.

Sujets traités :

1. Intervention d'un prestataire extérieur pour créer un tiers lieux.

La Mairie va chercher un lieu afin que le CP propose des événements. Le CP sera consulté.

La société MACEO (partenaire de Petite ville de Demain) vient construire le projet avec les personnes en charge du projet à Vexin sur Epte (4 élus+ 4 agents) et un membre du CP pourra participer aux réunions et sera le rapporteur. (environ 16 personnes)

Quid du travail effectué par le groupe Tiers Lieux. Exemple à Vernon Manufacture des Capucines

- Le conseil Municipal est à la recherche d'un lieu disponible.
- Dans le cadre du pacte de transition (13 mesures), la Mairie souhaite trouver un lieu fixe pour faire entrer de l'artistique, du social, des associations, des entrepreneurs,Il faudra élaborer une charte de fonctionnement.

Le sujet est intéressant et nécessite de voir des réalisations concrètes.

- 2 projets avancés : Embellissement et Parc vélos (mobilité douce)
 - Les maires délégués ont donné leur accord et des lieux ont été trouvés dans certains villages mais pas de retour de la Mairie. Il faut prendre en compte toutes les phases réglementaires à la mise en œuvre d'une proposition (vote des élus, du budget,...) Travail réalisé sur le terrain avec des actions concrètes.
- Le marché : on garde le marché d'Ecos : recherche de financement avec l'aide de « Petite ville de Demain »

Le conseil participatif n'est pas le lieu des règlements de comptes des villages. Ce n'est pas un lieu d'interpellation des élus pour régler des comptes personnels. Il doit traiter uniquement les sujets liés à son activité et non des thèmes hors cadre. Tous les membres sont des citoyens qui apportent des idées. Cf. Charte disponible dans le drive.

- Rôle du conseil Participatif :

- Il est nécessaire de clarifier et définir le rôle du CP par rapport au Conseil Municipal. Les décisions sont éloignées du CP ce qui peut créer des frustrations. Comment le CP s'intègre entre les habitants et les élus. Il faut plusieurs aller/retour pour échanger sur les projets, donner des avis. Le CP est dans la réflexion et non la décision.
- Faut-il revoir la structuration du CP ? Avoir un élu présent dans tous les groupes qui pourra faire part des réflexions du CP.

Démotivation de certains. Le nombre des participants est en baisse. Besoin d'être investi dans les projets. Il faut se poser les bonnes questions afin de faire perdurer le CP : la fréquence des réunions,

les échanges des sous-groupes, les actions à mener,.....Quel engagement citoyen ? Quelle motivation donner pour mobiliser ?

- Le CP peut faire des propositions au Conseil Municipal et ne peut être dans les décisions. Rôle consultatif.
- Besoin d'avoir un retour de la Mairie suite aux propositions. Identifier les actions menées ou/et à mener pour les élus afin d'avoir un « retour Mairie ».

Propositions

- Avoir une personne, (un(e) élue) dans chaque groupe afin d'avoir les informations municipales et avoir les moyens de mener à bien les réflexions. Une personne disponible par séance.
- Redonner un nouveau dynamisme au CP, reprendre la main les avancés des projets, voir comment cela peut s'articuler avec le CM.
- Plus de communication et de retours d'expertise.
- Un tiers lieu est identifié comme un lieu fixe. Cela ne peut pas être appelé ainsi s'il est itinérant. Un changement de nom est nécessaire.

La Mairie peut offrir un lieu pour la population (engagement municipal) = cela ne peut être qu'un lieu bien défini et reconnu.

Le travail du groupe du tiers lieu sera à la construction du projet modifié (changement de nom) pour compléter et définir le contenu. Cf. Document Drive

2. Tiers Lieux

Rapprochement avec des acteurs locaux pour créer des manifestations en attendant la création du Tiers-lieux. Gros enjeux pour la commune qui pousse à la réflexion sur le lancement. C'était dès le départ un projet à long terme et il est préférable de réfléchir à ce qu'on peut y mettre que de rechercher un lieu.

Il est important de changer le nom si le groupe souhaite conserver l'idée d'itinérance dans le but de proposer des manifestations dans l'ensemble des villages. Des enquêtes seront proposées afin d'établir des thèmes d'échanges ou d'expositions. Cela permettrait à la population de converger vers le futur Tiers Lieux qui continuera de proposer des manifestations similaires.

Un contact a déjà été pris avec le café de Fours dans ce sens. Réflexion à mener afin de déplacer et préparer les habitants.

La mairie s'empare du projet dans l'idée de créer un style MJC. Le lieu sera mis à disposition par la Mairie.

Il ne pourra exister que lorsqu'il sera bien identifié :

- de trouver un espace,
- de définir son activité,
- à qui il est destiné ?
- comment il doit être occupé ?

L'idée de l'itinérance est à retravailler peut être à l'aide de sondage afin de recenser la provenance des participants aux manifestations. Redonner un dynamisme au projet.

Faire une note formalisée à l' élu en charge de ce projet. Une fiche projet a été élaborée et déposée dans le drive.

La participation au visio se fera par roulement en fonction des disponibilités de chacun.

Le travail qui doit être mené doit permettre de sensibiliser au projet municipal, d'expliquer « le Tiers Lieux », de recueillir des souhaits/idées. Cela permettra d'élaborer une liste de thèmes à proposer. Trouver des idées pour faire des itinérances et rassembler les gens.

3. Marché

Pour l'instant le marché d'Ecos est maintenu avec la volonté d'agrandir l'offre. La Mairie n'a pas de trouvé de maraicher pour répondre aux besoins.

Le projet se poursuit mais il y a besoin de consultation. La mairie s'est emparée du sujet. 2 réunions ont eu lieu avec une personne pour une Amap et une seconde avec la société de conseil qui développait des marchés. Eventuellement, des recherches de financement avec « Petite ville de demain ».

Participation au marché les 1ers samedis du mois.

- Des interrogations : Pourquoi la mairie ne fournit pas le café, gâteaux ?
- Demander un petit budget
- Manque de visibilité : Mettre une affiche pour identifier le conseil participatif (CP), un flyers à distribuer aux passants, sondages à effectuer en direct,.....
- Faire un texte accrocheur expliquant le conseil participatif

L'achat d'un terrain est nécessaire. Pour l'instant ceux en possession de la mairie (et qui sont à vendre) sont plus des forêts que des terrains utilisables.

Il faut permettre une autonomie pour la commune à long terme. Ferme du Betelois estime qu'il faut 1000m² pour 4 personnes pour avoir une autonomie végétale.

Pourquoi ne pas utiliser des petits espaces de la commune pour donner une activité aux habitants.

Proposition :

- Contacter terre de liens
- Chambre de l'agriculture
- Voir un fermage pour des terres agricoles des agriculteurs de la commune

3. Embellissement

Projet terminé, le diaporama a été mis à jour et enregistré dans le drive.

Il se décline en 3 parties :

1. Projet village
2. Les végétaux : Formation, entretien, une fiche par végétal
3. Réflexion du conseil participatif

La mise œuvre commence par la préparation du terrain, elle doit se faire par les services municipaux car cela demande beaucoup de temps de travail et de matériel adapté. Il faut surtout mobiliser les habitants pour entretenir ensuite.

Pour la plantation :

- Qui fait quoi ?
- Qui fait le travail préparatoire
- Qui fait l'entretien ? le paillage ?

Le projet a été validé. L'aspect budgétaire doit être pris en compte par la mairie pour la faisabilité et les ressources humaines. Prévoir un calendrier de plantation.

4. Tri et déchets :

Le projet n'a pas beaucoup avancé.

Rencontre avec Fabienne Varrang responsable du Pôle proximité et Vie du Citoyen pour un projet avec les scolaires sur le village d'Ecos.

Propositions

- organisation de rencontre avec les enseignants d'Ecos pour une action au printemps.

Compostage des déchets : Projet mis de côté pour l'instant. Obligation du compostage des déchets pour les communes (date ?). Formation nécessaire pour une habilitation.

Représentant de SNA qui est passé dans les écoles afin de sensibiliser au compostage.

Il y a une commission pour la transition écologique à SNA. La politique du tri des déchets en discussion sur plusieurs sujets. PCAET : Budget de SNA(250 M€) pour distribuer aux mairies pour planter des fruitiers, transition écologique. Commune VSE la plus engagée sur le projet de transition, bien placée pour obtenir le budget. Attente de la commission pour la suite.

Projet de la commission : d'une forêt comestible qui a été proposé au maire.

Bus St Rémy : Paul Arnaud au manoir Blanche de Castille a aussi l'idée d'une forêt comestible.

Idées :

- jardin partagé dans la commune

GROUPES	AVANCEMENT	STATUT
TIERS LIEUX	<ul style="list-style-type: none">- Fiche projet réalisée- Projet à l'étude par la mairie avec intervention d'un prestataire. Un membre du CP sera invité aux réunions afin de relayer les informations.- Réfléchir à un changement de nom- Les travaux du CP peuvent continuer parallèlement pour proposer des événements itinérants sur le territoire.	
EMBELLISSEMENT	<p>Terminé. Attente de la validation et de la mise en œuvre.</p>	
MARCHE	<p>Maintien du marché actuel. Augmenter l'offre aux habitants en proposant d'autres commerçants. Recherche d'un maraicher sur la commune pour un objectif de subvenir aux besoins de la commune (distribution aux cantines) d'au moins 2ha. Dossier partagé sur le maraichage mais ne convient pas au besoin de VSE.</p>	

TRI DECHET	Article dans le Mag. Projet en parallèle par la SNA.	
---------------	---	---

Fin de séance :

Prochain réunion 28 janvier 2022 à 20h00

Volontaires pour participer au marché le samedi 4 décembre.

Salon du livre à Tourny

Boutique solidaire à promouvoir